

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 5 septembre 2022

Date de la convocation : 30 août 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS (28) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. SIMON, Mme BASLE, M. RAVAUDET, Mme LECOQ, Mme PFEIFFER, adjoints, M. JAN, Mme FRIOT, Mme MAIGNOT, Mme TRIBOULT, Mme BILLARD, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. SAUREL, M. COLLONGE, Mme THO, M. DAVID, M. CADIOU, M. HAGGAN, M. LLAVORI, M. LUCAS, Mme GARANDEAU, M. BIARD, M. DEIN, M. MACE, Mme RACHEDI, M. NOURRY MERRIEM (de 19h09 à 19h50), conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES (5) : M. COCHERIL, adjoint, Mme PRIGENT, M. LEBRUN, Mme BOUSQUET, M. SALMON, conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE (4) : M. COCHERIL a donné procuration à Mme PFEIFFER.

Mme PRIGENT a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.

M. LEBRUN a donné procuration à Mme BASLE.

M. SALMON a donné procuration à Mme Ducamin.

Mme LECOQ a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

2022.080 Démissions de Madame Françoise PRIGENT, Adjointe à la Maire en charge du personnel et de l'Administration générale et de Monsieur François CADIOU, Adjoint à la Maire en charge de la jeunesse et des sports – Prise d'acte

Rapporteur : M. Ducamin

- **VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-7-2, L.2122-10 et L.2122-15 ;
- **VU** l'arrêté n°2020.264 en date du 27 mai 2020 donnant délégation de fonction et de signature à Madame Françoise PRIGENT, Adjointe à la Maire en charge de l'administration générale et du personnel ;
- **VU** l'arrêté n°2020.269 en date du 27 mai 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur François CADIOU, Adjoint à la Maire en charge de la jeunesse et des sports ;
- **VU** le courrier de démission adressé par Madame Françoise PRIGENT, Adjoint à la Maire en charge de l'administration générale et du personnel, à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 22 août 2022 ;
- **VU** le courrier de démission adressé par Monsieur François CADIOU, Adjoint à la Maire en charge de la jeunesse et des sports, à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 22 août 2022 ;
- **VU** les notifications de l'acceptation des démissions par Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Madame la Maire ;
- **CONSIDERANT** que Madame la Maire souhaite informer le Conseil Municipal desdites démissions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte des démissions de Madame Françoise PRIGENT, Adjointe au personnel et à l'Administration générale, et de Monsieur François CADIOU, Adjoint à la Maire en charge de la jeunesse et des sports à compter de la notification de l'acceptation de la démission par Monsieur le Préfet d'Ille- et-Vilaine, soit le 31 août 2022 (pour Madame Françoise PRIGENT) et le 26 août 2022 (pour Monsieur François CADIOU).

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 6 septembre 2022

Marie DUCAMIN
Maire



Sylvie LECOQ
Secrétaire de séance



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 06/9/22

Publié sur le site de la Ville le : 06/9/22

Par le service affaires générales